

# Projet de télécabine Lannaz-Chemeuille

Elodie Bouvier



CAS tourisme, innovation et durabilité – 2025  
Evaluation module 1

## **Table des illustrations**

Figure 1: Plan des pistes du domaine skiable d'Evolène .....	5
Figure 2: Télésiège actuel. Source : Le Nouvelliste .....	5

## **Table des tableaux**

Tableau 1: Evolution de la fréquentation du domaine d'Evolène. Source des données : Espace Dent Blanche .....	6
---	---

## Table des matières

1.	Mise en contexte .....	4
1.1	Région d’Evolène .....	4
1.2	Domaine skiable d’Evolène .....	5
1.2.1	Situation actuelle .....	5
1.2.2	Fréquentation du domaine.....	6
1.3	Le projet de nouvelle télécabine .....	7
1.3.1	Un projet « 4 saisons » et résilient face au changement climatique .....	7
1.4	Budget du projet et financement .....	8
2.	Les enjeux de durabilité .....	8
3.	Analyse de la durabilité .....	9
3.1	Méthodologie .....	9
3.2	Résultats .....	10
3.3	Commentaires .....	11
4.	Retour sur la grille utilisée.....	13
5.	Propositions d’améliorations.....	14
6.	Conclusion .....	15
7.	Bibliographie.....	17
8.	Annexes I .....	18

# 1. Mise en contexte

## 1.1 Région d'Evolène

La commune d'Evolène est située dans le val d'Hérens, à environ 1'350 mètres d'altitude et à une trentaine de minutes en voiture de Sion. Elle compte près de 1'700 habitants et s'étend sur un territoire de montagne allant de 1'100 à plus de 4'300 mètres d'altitude.

Nichée au cœur des Alpes valaisannes, cette commune authentique est réputée pour son patrimoine préservé et sa culture vivante avec notamment une forte préservation de son architecture traditionnelle, des produits du terroir, le port du costume folklorique et le patois local. Certaines activités artisanales, comme le tissage, sont encore maintenues. Des festivités traditionnelles comme le carnaval avec ses Peluches et Empaillés ainsi que les pratiques liées à l'élevage de la race d'Hérens (inalpe, combats de reines) font parties de la vie quotidienne.

Le Master Plan Tourisme de la commune d'Evolène (2024) met en évidence que le tourisme à Evolène s'est développé dans un contexte alpin préservé, caractérisé par un fort ancrage culturel et patrimonial. *« Ce développement maîtrisé a permis d'éviter le tourisme de masse, de conserver un paysage rural et de maintenir des traditions vivantes, portées par une population locale engagée ».*

Avec près de 250 km de sentiers balisés, des parcours VTT, via ferrata, sites d'escalade, zones de décollage en parapente et l'accès aux hauts itinéraires d'alpinisme via les cabanes des Dix, des Vignettes et de Bertol, la région offre un éventail d'activités estivales variées dans un cadre naturel d'exception. La commune accueille régulièrement des événements sportifs reconnus, tels que la Patrouille des Glaciers, le Grand Raid ou le Raid Evolénard.

En hiver, le développement du ski de fond a été favorisé par la topographie locale de la vallée entre Les Haudères et Evolène ainsi que dans le vallon d'Arolla. Toutefois, l'altitude relativement basse d'Evolène et les effets du changement climatique fragilisent la viabilité de cette activité. A Arolla, l'altitude aidant mais la topographie de certains passages nécessite une très grande couche de neige pour permettre l'ouverture.

Concernant la pratique du ski, cette dernière se répartit sur trois petits domaines skiables distincts : Arolla, La Forclaz et Evolène. Selon la commune d'Evolène (2025), chacun offre une expérience différente, avec des pistes à taille humaine, une ambiance conviviale dans un cadre naturel.

Le Master Plan du Tourisme met en évidence que l'offre ski d'Arolla bénéficie d'un bon enneigement et d'une altitude favorable, mais reste limitée par son isolement. L'entrée dans le Magic Pass et des améliorations ciblées ont permis d'augmenter la fréquentation, confirmant l'intérêt du site malgré une capacité d'accueil encore restreinte. Le domaine de La Forclaz, à vocation familiale, complète l'offre des deux autres pôles. L'objectif est de *« maintenir l'existant tant que celui-ci ne présente pas la nécessité d'investissements importants. »*

## 1.2 Domaine skiable d'Évolène

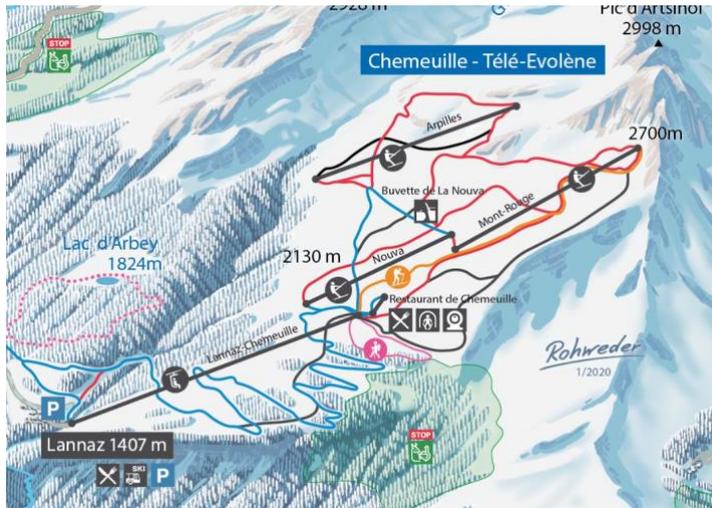


Figure 1: Plan des pistes du domaine skiable d'Évolène

Le domaine skiable d'Évolène-Chemeuille comprend 42 kilomètres de piste situées entre 1400 et 2700 m avec 4 téléskis (dont 1 baby-lift) et 1 télésiège qui est ouvert également en été et permet d'accéder à des itinéraires de randonnées pédestres. Le restaurant « La Remointze » se situe à l'arrivée du télésiège et offre une vue panoramique sur 3 des 5 sommets de la Couronne Impériale. Télé-Evolène fait partie de l'Espace Dent-Blanche et a intégré le réseau du Magic Pass depuis la saison 2018.

### 1.2.1 Situation actuelle

Construites en 1981, les infrastructures actuelles, à savoir le télésiège et le restaurant, sont vieillissantes et vétustes. Cette ancienneté se traduit par des coûts de maintenance toujours plus élevée et par la nécessité d'investissements lourds, notamment sur le télésiège. Selon Télé-Evolène (2019), bien que le télésiège conserve un certain charme, son vieillissement entraîne un inconfort des usagers, ce qui se répercute sur la fréquentation et l'attractivité du domaine. De plus, son temps de montée proche des 20 minutes, n'est plus en accord avec les attentes actuelles de la clientèle et ne garantit pas un trajet sécurisé pour certains publics comme les familles avec enfants et les aînés. Par ailleurs, le restaurant, bâti en 1981 et agrandi en 1986, connaît une forte affluence et ne permet plus d'accueillir les clients selon les normes de confort actuels. Une rénovation de sa structure serait nécessaire pour en améliorer l'attractivité et répondre aux attentes des visiteurs.

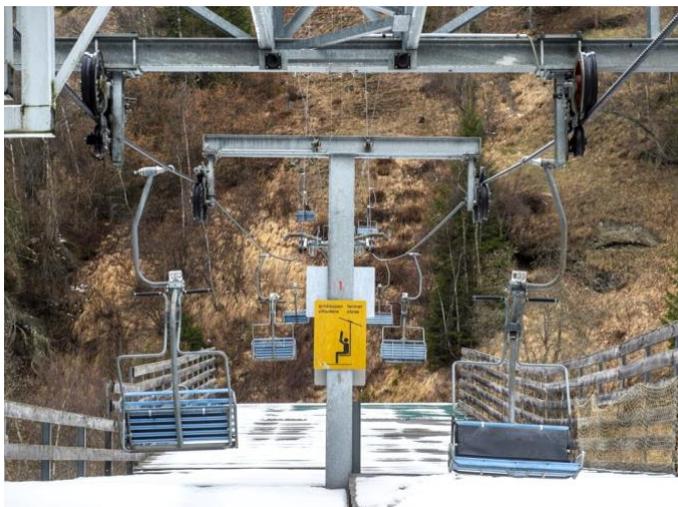


Figure 2: Télésiège actuel. Source : Le Nouvelliste

Selon un sondage réalisé en février 2023 (Télé-Evolène, 2023) auprès de 800 utilisateurs des remontées mécaniques sur l'avenir des remontées mécanique, il a été montré que le domaine est apprécié pour son *exposition au soleil*, pour le *panorama* offert, la *qualité des pistes*, l'*accès immédiat à la nature* ainsi que pour l'*offre authentique des villages et leur patrimoine*, ce qui souligne le potentiel du site, à condition d'améliorer l'accès. En effet, bien que le côté ancien et démodé des installations plaise à une partie de la clientèle, la modernisation

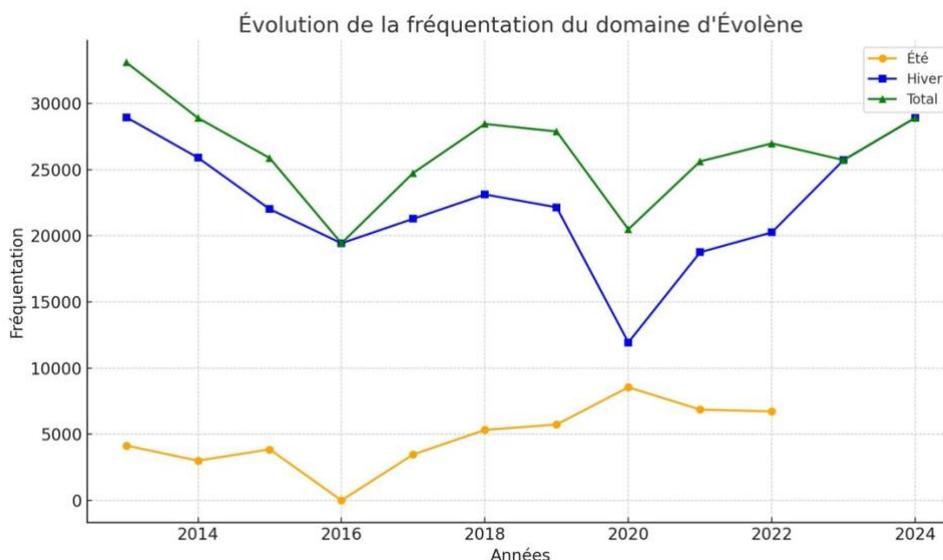
reste une demande de la majorité des clients, en particulier le remplacement du télésiège par une remontée mécanique récente (télésiège ou télécabine).

Toujours dans le cadre du sondage, les personnes interrogées ont été invitées à s'exprimer sur les nouvelles activités qu'elles aimeraient voir apparaître à Chemeuille tant en été qu'en hiver. Les réponses révèlent un fort attrait pour des expériences authentiques, ancrées dans le patrimoine local et en harmonie avec la nature. Les activités liées à l'alpage, à la fabrication du fromage, ainsi que la vente de produits du terroir suscitent un vif intérêt. Les événements culturels et gourmands, tels que concerts ou dégustations, rencontrent également un large soutien. En été, les randonnées à thème, les balades le long du Bisse de la Meina et les visites guidées sur la géologie ou la flore alpine figurent parmi les suggestions les plus appréciées. En hiver, la luge reste une activité demandée.

### 1.2.2 Fréquentation du domaine

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de passages entre 2013 et 2024, en distinguant les saisons d'été, d'hiver, ainsi que le total annuel. On observe tout d'abord une baisse globale de la fréquentation entre 2013, où elle atteignait plus de 33'000 passages, et 2016, où elle tombe à environ 19'400. Cette diminution touche particulièrement la saison hivernale, qui constitue majeure partie de la fréquentation annuelle. À partir de 2016, on constate une reprise progressive, interrompue en 2020-2021 par une chute marquée, liée à la pandémie de COVID. Toutefois, la fréquentation repart à la hausse dès 2021-2022 et atteint à nouveau près de 29'000 passages en 2024, retrouvant presque les niveaux de 2014.

Tableau 1: Evolution de la fréquentation du domaine d'Évolène. Source des données : Espace Dent Blanche



Il est important de noter qu'en 2018, le domaine d'Évolène a rejoint le Magic Pass. Cette intégration a très probablement eu une influence positive sur la fréquentation, comme le suggère la reprise observée dès cette année-là, notamment en hiver. Le Magic Pass a pu attirer une nouvelle clientèle et améliorer la visibilité de la station à l'échelle régionale.

La fréquentation estivale, bien plus faible que celle de l'hiver, reste relativement stable jusqu'en 2015, avant de chuter à zéro en 2016 en raison de la fermeture temporaire du télésiège. Elle connaît ensuite une nette progression, atteignant un pic en 2020 avec plus de 8'500 passages. Cette hausse peut s'expliquer par un regain d'intérêt pour les activités locales pendant la pandémie. Les années suivantes montrent une légère baisse, mais les chiffres estivaux restent globalement plus élevés qu'avant 2016, ce qui suggère un regain d'intérêt pour le lieu.

### 1.3 Le projet de nouvelle télécabine

En 2018, la commune d'Evolène a adressée au Conseil d'Administration de Télé-Evolène la demande de développer de nouveaux projets avec une volonté de redynamiser le domaine. En raison de la vétusté de l'installation du télésiège, du manque d'attractivité du domaine ainsi que la fin de la concession pour 2035, l'idée de rénover le restaurant et de remplacer le télésiège 2 places par une nouvelle télécabine est venue.

Le remplacement du télésiège est jugé indispensable pour assurer la survie du domaine à moyen terme. Après étude, le Conseil d'Administration privilégie la construction d'une télécabine, seule solution compatible avec le développement d'un tourisme quatre saisons. Cette infrastructure permettrait une meilleure accessibilité (enfants, personnes âgées, mobilité réduite), une plus grande rapidité de déplacement, ainsi qu'une diversification des usages.

Le projet de télécabine est budgété à 9 millions de francs. Le tracé sera identique à celui du télésiège actuel à quelques mètres près. En effet, la station de départ est située légèrement en arrière par rapport à l'actuel et la station d'arrivée environ 30 m au-dessus de celle d'aujourd'hui.

#### 1.3.1 Un projet « 4 saisons » et résilient face au changement climatique

Avec la construction de la télécabine, Télé-Evolène souhaite favoriser une transition vers un tourisme « 4 saisons ». Aujourd'hui, l'alpage de Chemeuille reste peu valorisé durant la saison estivale. L'objectif est donc de développer une zone de loisirs active tout au long de l'année, adaptée aux nouvelles pratiques touristiques influencées par le réchauffement climatique.

Le projet a pour objectif de développer le tourisme tout au long de l'année, tout en assurant la pérennité du domaine skiable en altitude, là où la neige persiste plus longtemps. L'objectif est d'intégrer des activités de valorisation culturelle et agrotouristique qui mettent en valeur le savoir-faire local, promeuve l'identité locale avec des sentiers agrotouristiques autour des alpages de Chemeuille, Vendes, Mandelon, Méribé et Arbey et le savoir-faire autour de la Race d'Hérens. Le projet de télécabine facilite également l'accès à un pôle d'activités durable, soutient la revitalisation du bisse de La Meina et de Vouasson ce qui participe à la valorisation du patrimoine valaisan.

Grâce à l'altitude de Chemeuille, il est également prévu de transférer plusieurs activités hivernales de la vallée vers les hauteurs, telles que le ski de fond, les randonnées en raquettes ou encore la luge, dans des zones où l'enneigement reste garanti. Par ailleurs, l'ouverture de la télécabine offrira un accès facile à plus de 2000 mètres d'altitude, permettant ainsi aux visiteurs de profiter de la fraîcheur en été, face à des températures de plus en plus élevées.

À la suite d'un entretien avec Dylan Métrailler, directeur de l'Office du tourisme d'Évolène-Région, il ressort que l'objectif n'est pas de renoncer immédiatement au ski, mais plutôt de préparer l'avenir en développant un véritable pôle d'activités à Chemeuille, aussi bien en été qu'en hiver et pendant l'entre-saison. Cette démarche vise à renforcer la résilience de la destination face aux effets du changement climatique, afin d'assurer une transition progressive vers un tourisme durable, même dans un contexte où la pratique du ski deviendrait plus incertaine.

#### 1.4 Budget du projet et financement

Le budget total de la nouvelle télécabine se monte à 9 millions. Un tiers du financement provient de fonds privés, récoltés par une augmentation du capital-actions. À ce jour, 2 millions ont déjà été réunis grâce à la participation de 800 contributeurs. Il reste un million à compléter, en passe d'être finalisé. Un autre tiers est constitué de fonds publics apportés par la Commune d'Évolène, également par le biais d'une augmentation du capital-actions. Enfin, le dernier tiers correspond à des emprunts financiers, notamment via la NPR et des crédits.

La commune d'Évolène soutient les remontées mécaniques depuis toujours par des subventions à fond perdu. En 2021-2022, la subvention se montait à hauteur de 400'000.- mais en moyenne de CHF 550'000.-. Dès la mise en place de la télécabine, la subvention communale sera progressivement diminuée, d'environ CHF 100'000.- par an, pour atteindre les CHF 150'000.-. Ce projet aura des impacts positifs sur l'équilibre des finances publiques.

## 2. Les enjeux de durabilité

Les trois piliers de la durabilité sont concernés dans ce projet.

Sur le plan **économique**, le projet vise à assurer la viabilité du domaine skiable tout en renforçant l'attractivité touristique de la région. Il ambitionne de dynamiser l'économie locale, de favoriser la création d'emplois et de soutenir les activités tout au long de l'année grâce à une nouvelle offre touristique quatre saisons à Chemeuille. Par ailleurs, le projet valorise les traditions alpines et les savoir-faire régionaux à travers des initiatives agritouristiques mettant en lumière les produits locaux et les pratiques agricoles de la région.

Sur le plan **environnemental**, bien qu'une remontée mécanique ait inévitablement des effets sur le paysage et la faune, le projet n'aggraverait pas la situation actuelle. Selon ses promoteurs, son impact écologique restera limité. Le projet cherche à ne pas augmenter son empreinte sur

le paysage et la biodiversité, tout en intégrant des activités compatibles avec la préservation du milieu naturel. L'approche retenue vise une utilisation raisonnée du territoire, en évitant les pratiques à fort impact, et en intégrant des éléments de valorisation écologique et patrimoniale.

Sur le plan **sociétal**, le projet contribue au maintien de l'emploi local et au renforcement du tissu social en zone de montagne. Il s'inscrit dans une volonté partagée par la population de préserver le domaine, d'en renforcer l'attractivité et de garantir la vitalité des communautés alpines. La télécabine offrira une meilleure accessibilité au site et au nouveau pôle d'activités, notamment pour les enfants, les personnes âgées et les publics à mobilité réduite.

Dans ce projet, les dimensions **sociale et économique** sont étroitement imbriquées, comme c'est souvent le cas dans les territoires de montagne à forte valeur patrimoniale. En effet, le maintien de l'activité économique est essentiel à la préservation du tissu social local. À l'inverse, ce tissu social vivant, ancré dans les traditions et les savoir-faire, constitue lui-même le moteur de développement économique.

### 3. Analyse de la durabilité

#### 3.1 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour évaluer la durabilité du projet de télécabine d'Évolène repose sur une combinaison d'analyses documentaires et d'échanges avec les parties prenantes. Un entretien a été mené avec Dylan Métrailler, directeur de l'office du tourisme Évolène-Région et porteur du projet, afin d'obtenir une vue d'ensemble du projet, de ses objectifs et de ses implications à court et long terme. Ce travail a été complété par l'analyse du Master Plan de la commune d'Évolène, qui définit les grandes lignes de l'avenir touristique de la vallée, ainsi que par l'étude du Business Plan de Télé-Evolène, fournissant des données précises sur les volets économiques, techniques et opérationnels du projet. De plus, le site internet<sup>1</sup> du projet met à disposition de nombreuses ressources essentielles à la bonne compréhension et aux enjeux du projet.

Pour l'évaluation de la durabilité du projet l'outil est Boussole 21<sup>2</sup>, développée par les cantons de Vaud, Fribourg et du Valais, qui permet une lecture systémique des projets à travers les trois piliers du développement durable.

Il est important de mentionner que l'analyse se fait sur l'ensemble du projet tel qu'il est présenté : la construction de la nouvelle télécabine, la rénovation du restaurant d'altitude, ainsi que le développement d'un pôle d'activités quatre saisons à Chemeuille. Il convient de souligner que l'appréciation globale dépend en grande partie de la mise en œuvre des projets annexes à la télécabine. Si ces développements venaient à ne pas se concrétiser, cela affaiblirait fortement la durabilité de l'ensemble du projet. De plus, les critères ont été évalués

---

<sup>1</sup> <https://projet-tele-evolene.ch/>

<sup>2</sup> <https://www.boussole21.ch/>

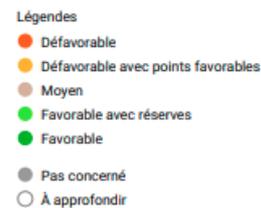
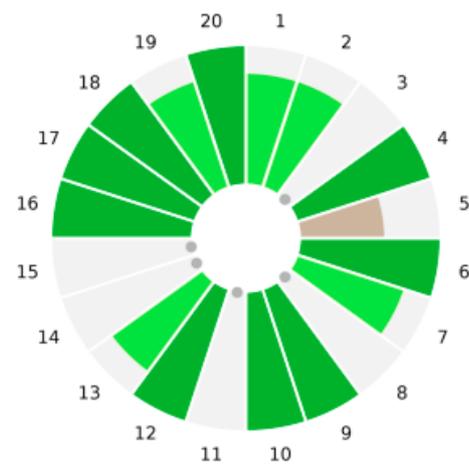
à partir de la situation actuelle du site et non en comparaison avec un éventuel abandon ou démantèlement des installations existantes.

Je précise enfin que je n'ai aucun intérêt professionnel, ni politique dans ce projet ; je l'ai choisi parce que j'apprécie particulièrement le val d'Hérens et parce que son développement fait souvent l'objet de discussions. Néanmoins, je prévois de remettre ce présent rapport à Dylan Métrailler, en espérant que cette analyse pourra lui être utile dans la suite du processus.

### 3.2 Résultats

## Synthèse

1. Mobilité	●	11
2. Utilisation du sol	●	11
3. Qualité de l'air extérieur et intérieur	●	11
4. Cadre de vie et espace public	●	11
5. Énergie	●	7
6. Changements climatiques et risques	●	13
7. Diversité biologique et espace naturel	●	15
8. Qualité du sol et de l'eau	●	6
9. Création de richesse	●	8
10. Conditions cadre pour l'économie	●	9
11. Résilience économique	●	8
12. Compétitivité de l'économie et innovation	●	9
13. Consommation de ressources	●	12
14. Formation et éducation	●	4
15. Égalité des chances	●	10
16. Cohésion sociale	●	10
17. Santé et prévention	●	3
18. Culture, sport et loisirs	●	3
19. Gestion publique	●	16
20. Gouvernance et partenariat	●	16



### 3.3 Commentaires

L'évaluation globale du projet Télé-Evolène est globalement favorable, avec la plupart des critères qui atteignent le score « favorable » ou « favorable avec réserve ».

En matière de mobilité, le départ de l'installation se situe à distance du centre du village, ce qui implique un accès en voiture. Aucune navette n'est explicitement prévue dans le Business Plan pour relier le cœur d'Évolène au départ de la télécabine, bien qu'un service de SkiBus fonctionne déjà en hiver. La télécabine présente toutefois un potentiel de mobilité douce intéressant, elle pourra être utilisée pour approvisionner l'alpage de Chemeuille, tout en facilitant un accès non motorisé à l'alpage pour les touristes.

Sur le plan de l'occupation du sol, le tracé du nouvel équipement suit celui du télésiège existant, limitant ainsi les perturbations. Le nombre de pylônes sera réduit, l'empreinte visuelle atténuée grâce au retrait quotidien des cabines et l'installation actuelle démantelée. La station aval devra néanmoins être agrandie pour accueillir les cabines, et la station amont déplacée d'une trentaine de mètres, ce qui impliquera une emprise supplémentaire sur le sol. Cela étant, certaines infrastructures seront réaffectées, comme l'ancienne arrivée du télésiège, transformée en espace de restauration.

Du point de vue des risques climatique, le projet vise à pérenniser les activités hivernales en altitude, là où l'enneigement reste fiable, tout en offrant un accès facilité à des zones plus fraîches en été. Des activités comme le ski de fond, la luge ou les randonnées en raquettes seront déplacées en altitude. Selon Robert Bolognesi<sup>3</sup>, nivologue et ambassadeur du projet, ce dernier affirme que l'enneigement à plus de 2000 mètres restera probablement suffisant pour permettre la pratique du ski pendant plusieurs décennies à venir, assurant ainsi la pérennité du domaine skiable en altitude. De plus, il n'est pas prévu d'intensifier l'usage des canons à neige, mais plutôt d'en professionnaliser l'utilisation, avec quelques ajustements ciblés, ponctuels, et uniquement sur des zones stratégiques du domaine skiable.

En termes de biodiversité, le projet ne devrait pas aggraver les atteintes à la faune et flore déjà existantes du fait de l'équipement en place. Les nouvelles activités, majoritairement agritouristiques, restent peu invasives et excluent les pratiques à fort impact telles que le VTT de descente. Par ailleurs, la revitalisation du bisse de la Meina contribuera à valoriser le patrimoine naturel local.

Sur le plan économique, le projet vise à augmenter l'attractivité du domaine et de la région. L'amélioration des infrastructures auront un impact sur la demande immobilière conduisant à l'augmentation de la valeur des biens immobiliers. Le projet permettra de maintenir les postes de travail existants tout en créant de nouvelles opportunités d'emploi. Selon Télé-Evolène (2023), les retombées économiques pour la région seront conséquentes, et sont estimées à plus de 7 millions (sur la base d'un objectif de 70'000 remontées été-hiver). Par ailleurs, le nouveau pôle d'activités développé à Chemeuille apportera de nouvelles offres complémentaires aux autres produits touristiques de la région. Le projet devrait également

---

<sup>3</sup> <https://projet-tele-evolene.ch/ambassadeurs/>

favoriser le retour du public scolaire et des colonies de vacances, qui avaient progressivement déserté la région en raison du manque de sécurité du télésiège.

Le projet contribue à la sauvegarde du domaine skiable tout en intégrant des activités de valorisation culturelle et agritouristique en valorisant le tourisme 4 saisons. Il met en valeur le savoir-faire local, promeut l'identité locale avec des sentiers agrotouristiques autour des alpages de Chemeuille, Vendes, Mandelon, Méribé et Arbey et le savoir-faire autour de la Race d'Hérens et du patrimoine valaisan.

Il existe une forte volonté de la population de préserver le site, d'en renforcer l'attractivité et de favoriser le maintien des populations en zone de montagne. Plusieurs habitants de la communauté locale, ainsi que des amis d'Evolène, se sont mobilisés en tant qu'ambassadeurs du projet<sup>4</sup> afin de lui apporter leur soutien et de faire entendre leur voix :

*« Une remontée mécanique comme le projet de la télécabine permet de moderniser l'accès à l'Espace Dent-Blanche du côté de Chemeuille et de garantir un domaine de ski attractif dans la commune d'Evolène. Elle offre également une mobilité publique accessible pour l'ensemble des activités touristiques 4 saisons. »* Serge Gaudin, ancien conseiller communal

*« La perte des remontées mécaniques à Evolène représente bien plus qu'une simple interruption des activités touristiques. Elle menace le tissu économique local, mettant en péril les emplois, les commerces et les services associés ».* André George, guide de montagne

*« L'exemplarité de ce projet réside dans une exploitation mesurée de l'espace alpin. Ce territoire constitue pour nous, population locale, une dynamique structurante d'identité et pour vous, hôtes et amis, une opportunité indépassable de ressourcement. »* Pascal Fauchère, Journaliste

A Chemeuille, l'offre quatre saisons sera complétée par la création d'un parcours Vita visant à encourager l'activité physique en plein air. L'aménagement et l'accès du site sera conçu pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, garantissant ainsi une inclusion optimale. En collaboration avec Pro Senectute, des chemins « santé » seront développés pour promouvoir et le bien-être des seniors. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de promotion du sport et de la santé, favorisant une immersion bénéfique dans la nature. Finalement, l'accès à l'alpage de Chemeuille sera sécurisé et simplifié pour les enfants, les seniors et les personnes à mobilité réduite.

Finalement, en termes de gouvernance, la commune d'Evolène siège au Conseil d'administration de Télé-Evolène et en finance un tiers des coûts. Cette implication garantit transparence et visibilité des décisions auprès de la population.

---

<sup>4</sup> <https://projet-tele-evolene.ch/ambassadeurs/>

## 4. Retour sur la grille utilisée

Le travail d'évaluation à l'aide de Boussole 21 a représenté la partie la plus conséquente du projet, tant en termes de réflexion que de temps. L'analyse des critères, leur notation, mais surtout la justification de ces évaluations et l'identification de pistes d'amélioration m'a demandé entre 15 et 20 heures de travail, réparties sur plusieurs sessions. Une fois cette étape terminée, j'ai eu le sentiment que le socle de mon travail était posé, ce qui m'a permis d'aborder plus sereinement la rédaction du dossier écrit.

L'enjeu principal de cet exercice a été, selon moi, celui de l'objectivité. Il est parfois difficile de déterminer « quelles lunettes porter ». Même en étant la plus neutre possible, on dévie forcément vers nos sensibilités. Maintenir une évaluation équilibrée, sans glisser vers un jugement personnel, est un vrai défi. D'ailleurs, il m'aurait semblé particulièrement intéressant qu'une autre personne réalise la même évaluation, afin de pouvoir comparer les analyses et ainsi « vérifier » la solidité de mon objectivité.

Un autre point essentiel a été de bien poser le cadre de l'analyse. Comme je l'ai précisé dans la partie méthodologie, j'ai fait le choix d'évaluer le projet dans son ensemble, en y incluant les développements annexes prévus à Chemeuille. Ce choix m'a paru cohérent, car ces activités complémentaires jouent un rôle fondamental dans l'évaluation du projet : sans elles, on aurait davantage affaire à un simple renouvellement de remontée mécanique, alors qu'avec elles, le projet devient un levier de durabilité territoriale, à la fois patrimoniale, sociale et économique.

De plus, lors de la justification des critères, j'ai parfois eu l'impression de me répéter. Certains éléments revenaient naturellement dans plusieurs volets, ce qui soulève la question d'un certain recoupement entre les critères de la Boussole 21. Cela n'a pas nui à l'analyse, mais a nécessité une attention particulière pour ne pas tomber dans des redites inutiles, tout en restant rigoureuse.

Enfin, les critères proposés sont très généraux, ce qui leur permet de s'appliquer à des projets très divers. Dans mon cas, ils se sont révélés suffisamment pertinents et complets pour évaluer le projet de télécabine d'Évolène de manière cohérente et structurée.

Finalement, un point qui m'a perturbé dans Boussole 21, c'est que les critères ne sont pas classés selon les trois piliers du développement durable. En effet, on passe d'un critère social à environnemental puis de nouveau social. Ça aurait été plus clair pour moi si les éléments étaient regroupés par catégorie. Cette séparation aurait rendu la lecture plus facile et permis de mieux comprendre l'équilibre entre les différentes dimensions du développement durable.

## 5. Propositions d'améliorations

Les indicateurs de Boussole 21 mentionne déjà plusieurs pistes d'amélioration. Les paragraphes suivants insistent sur les mesures les plus pertinentes à mettre en œuvre pour renforcer l'ancrage du projet dans une logique de développement durable.

En matière de mobilité, vu que le déplacement du point de départ de la télécabine n'est pas envisageable, la mise en place de navettes régulières permettrait de faciliter les déplacements des visiteurs séjournant à Evolène. L'extension des horaires des navettes, notamment en dehors des périodes de vacances scolaires, est une mesure indispensable pour réduire la dépendance à la voiture. Pour assurer la réussite du projet de tourisme quatre saisons, il est essentiel que des navettes soient proposées tout au long de l'année. Bien que cette mesure ne soit pas encore mentionnée dans le Business Plan, Dylan Métrailler, directeur de l'office du tourisme d'Evolène-Région, m'a confirmé lors d'un entretien qu'elle est bien prévue. Par ailleurs, une amélioration plus large de l'offre de transports publics dans la vallée, tant entre les différents villages qu'en direction de la plaine, serait souhaitable afin de renforcer l'accessibilité et l'attractivité du lieu.

En termes d'utilisation du sol, la marge de manœuvre reste limitée, car les points négatifs sont inhérents à la conception même de la nouvelle installation de télécabine qui, par sa nature, à une emprise sur le sol supérieure au télésiège existant. Toutefois, tout a été mis en œuvre pour optimiser l'utilisation du sol et minimiser l'impact sur le territoire.

En ce qui concerne la diversité biologique et de préservation des espaces naturels, la création de zones de tranquillité supplémentaires pour la faune serait souhaitable. Il est important de noter que le business plan ne mentionne pas d'étude d'impact environnemental. Pourtant, le communiqué de presse du WWF<sup>5</sup> souligne en effet qu'« *au niveau patrimonial, toute la région de Lana et Flanmayens présente une très haute qualité paysagère, avec des mayens au cœur d'un paysage en terrasses très bien conservé abritant une faune et une flore riches, typiques des milieux agricoles traditionnels* ». Par ailleurs, une attention particulière devrait être portée au développement des itinéraires de ski de randonnée et de raquettes, car « *le développement non planifié des itinéraires de ski de randonnée ou de raquettes génère du dérangement pour la faune* ». Ces éléments méritent d'être intégrés dans la réflexion globale du projet pour garantir sa durabilité écologique.

D'un point de vue énergétique, le projet de rénovation du restaurant prévoit une mise aux normes, mais aucune mention explicite n'est faite quant au respect de standards énergétiques élevés. L'intégration de solutions durables, telles que l'installation de panneaux solaires ou l'obtention d'un label Minergie, permettrait de réduire l'impact environnemental et d'optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment.

Par ailleurs, la gestion des déchets n'est pas abordée dans les documents actuels. Il serait pertinent de mettre en place un système de tri sélectif efficace et de points de collecte adaptés, en particulier au niveau du restaurant. Une sensibilisation des visiteurs et employés à la réduction des déchets complèteraient cette démarche vers une exploitation plus

---

<sup>5</sup> <https://www.wwf-valaisromand.ch/themes-actions/amenagement-du-territoire/prises-de-position-actions-politiques/opposition-a-la-nouvelle-telecabine-devolene>

responsable. Il serait également intéressant d'envisager des campagnes de sensibilisation portée par Mountain Wilderness autour de la problématique des déchets sur les pistes. Une telle initiative permettrait de responsabiliser les usagers, de rappeler les impacts environnementaux des comportements négligents, et de promouvoir des pratiques respectueuses au sein des domaines skiabiles.

Dans la mesure où l'offre d'activités va s'élargir à Chemeuille, il serait pertinent de valoriser l'ensemble des événements et produits sur le site internet, en s'inspirant, par exemple, du site internet de Télé-Charmey<sup>6</sup>, notamment par une classification mois par mois. Cela pourrait être stratégique de coordonner ces offres à l'échelle de la vallée, de trouver des synergies au sein de l'Espace Dent Blanche et de professionnaliser ce volet d'événements en faisant appel à un spécialiste.

Finalement, il serait pertinent de développer des activités innovantes capables d'attirer spécifiquement la population valaisanne et romande à Évòlène. Une collaboration avec le Palp Festival<sup>7</sup>, reconnu pour ses concepts culturels en altitude, pourrait permettre de créer des événements uniques mêlant nature, culture et terroir.

## 6. Conclusion

Le projet de télécabine d'Évolène s'inscrit dans une démarche de développement durable globale : il mobilise simultanément les volets économiques, social et environnemental. Comme démontré dans ce présent rapport, le projet contribue au maintien de l'activité économique du domaine skiable, renforce l'attractivité touristique d'Évolène et répond aux attentes de la population locale. Il améliore l'accessibilité pour tous, valorise les savoir-faire régionaux et s'inscrit dans une démarche environnementale en favorisant un tourisme quatre saisons et en limitant la vulnérabilité face au changement climatique.

Il est important de souligner que la télécabine n'est qu'une pièce d'un ensemble plus large : la création d'un véritable pôle d'activités quatre saisons à Chemeuille. L'évaluation favorable des critères, par exemple « *Cadre de vie et espace public* », « *Culture, sport et loisirs* » ou encore « *Changement climatique et risques* » de l'outil Boussole 21 dépend étroitement de la réalisation des projets annexes (sentiers agrotouristiques, valorisation de la Race d'Hérens, pistes de ski de fond, raquettes ou luge en altitude). Si ces éléments complémentaires venaient à faire défaut, la note globale serait nettement moins élevée.

Sans la concrétisation des activités annexes prévues à Chemeuille, la télécabine ne serait plus qu'un simple renouvellement de remontée mécanique, perdant ainsi une grande partie de sa valeur ajoutée. Le projet n'aurait pas le même impact social, pas la même portée culturelle, ni la même capacité d'adaptation face au climat. Cela remettrait en question la durabilité globale de l'initiative et réduirait son impact positif attendu sur le territoire. On continuerait alors sur un modèle axé sur le ski sans remise en question des enjeux actuels.

---

<sup>6</sup> <https://www.charmey.ch/activites-evenements/>

<sup>7</sup> <https://palpfestival.ch/>

Toutefois, il faut souligner que l'investissement induit des engagements financiers importants susceptibles de créer des sentiers de dépendance. En effet, une telle dépense impose une obligation de rentabilité sur les 25 à 30 prochaines années afin de prévenir un endettement et de maintenir la capacité d'exploitation sur toute l'année.

Comme mentionné dans la *Mise en contexte*, l'intention n'est pas d'abandonner le ski dans l'immédiat, mais de se projeter à plus long terme en développant un pôle d'activités diversifiées à Chemeuille, actif sur les quatre saisons. Cette stratégie vise à anticiper les effets du changement climatique et à consolider la résilience touristique du site, en amorçant une transition vers un modèle plus durable, capable de s'adapter à une éventuelle réduction de la pratique du ski.

L'échec entier du projet, donc le démantèlement de l'infrastructure existante compromettrait bien plus que le seul domaine skiable : c'est tout un pôle d'activités économiques, culturelles et récréatives qui ne verrait jamais le jour. En résumé, la réalisation de l'entier du projet offrirait un modèle équilibré de développement alpin, articulant sauvegarde du patrimoine, diversification touristique et résilience face aux changements climatiques.

## 7. Bibliographie

Commune d'Évolène. (2013). *Politique touristique EVO2025*. [https://www.commune-evolene.ch/data/documents/administration/publications/Politiques\\_par\\_secteur/Tourisme/PolitiqueTouristique\\_EVO2025.pdf](https://www.commune-evolene.ch/data/documents/administration/publications/Politiques_par_secteur/Tourisme/PolitiqueTouristique_EVO2025.pdf)

WWF Valais romand. (2019). *Opposition à la nouvelle télécabine d'Évolène*. <https://www.wwf-valaisromand.ch/themes-actions/amenagement-du-territoire/prises-de-position-actions-politiques/opposition-a-la-nouvelle-telecabine-devolene>

Gros-Balthazard, M., Franco, C., & Bonnemains, A. (2022). Val d'Hérens (Suisse) : une histoire des transitions (touristiques) manquées. *Revue de géographie alpine*, (110-4). <https://doi.org/10.4000/rga.12699>

Télé Evolène. (2023). *Sondage – Avenir de Télé Evolène*.

Télé-Evolène SA. (2023). *Prospectus d'émission – Récapitulatif du projet de nouvelle télécabine d'Évolène*. Commune d'Évolène. [https://www.commune-evolene.ch/data/documents/vie-locale/RM/RecapTEVprospectus\\_emission\\_WEB.pdf](https://www.commune-evolene.ch/data/documents/vie-locale/RM/RecapTEVprospectus_emission_WEB.pdf)

Télé-Evolène SA. (2023). *Présentation publique du projet Télé-Evolène*. <https://www.commune-evolene.ch/data/documents/vie-locale/RM/07.09.2023-TEV-prsentationpublique.pdf>

Télé-Evolène SA. (2024). *Business plan TEV SA (modifié)* [PDF]. <https://projet-tele-evolene.ch/wp-content/uploads/2024/01/Business-Plan-TEV-SA-modifie.pdf>

Commune d'Évolène. (2025). *Masterplan tourisme*. [https://www.commune-evolene.ch/data/documents/administration/publications/Politiques\\_par\\_secteur/Tourisme/MasterPlanTourismeWEB2025.pdf](https://www.commune-evolene.ch/data/documents/administration/publications/Politiques_par_secteur/Tourisme/MasterPlanTourismeWEB2025.pdf)

Télé-Evolène. (2025). *Projet de télécabine d'Évolène*. Consulté le 1er juin 2025, à l'adresse <https://projet-tele-evolene.ch/>

## 8. Annexes I : Analyse des critères depuis Boussole 21

L'analyse des critères est reprise directement depuis l'outil Boussole 21.

# Évaluation des critères

## 1. Mobilité



Favorable avec réserves



### Évaluation de l'impact

Le départ de l'installation se fait loin du centre du village, nécessitant un déplacement en voiture. Aucune mention dans le Business Plan n'est faite d'une navette reliant le centre d'Évolène au départ de la télécabine, alors qu'elle est essentielle pour garantir une mobilité efficace. Néanmoins, un service de navette existe en hiver sous la forme d'un SkiBus (selon le site de l'Espace Dent Blanche pour la saison 2024-25). La télécabine peut également être utilisée pour approvisionner l'alpage de Chemeuille, tout en favorisant la mobilité douce pour l'accès en altitude. À Chemeuille, la mobilité active est encouragée, et les activités proposées sont à faibles émissions.

### Potentiel d'amélioration

Étendre les horaires de fonctionnement des navettes, notamment en dehors des périodes de vacances scolaires, afin de limiter l'usage de la voiture serait une possibilité. Pour que le projet 4 saisons puisse être mené à bien, il est indispensable de proposer des navettes pendant le reste de l'année (à ce jour, aucune information sur la mise en place de ces navettes figurent dans le business plan mais suite à l'entretien avec Dylan Métrailler, ce dernier m'a confirmé que c'est prévu). Une amélioration globale de la mobilité en transport public dans la vallée, entre les différents villages et avec la plaine serait souhaitable pour augmenter l'attractivité de la station. Vu que le déplacement du point de départ de la télécabine n'est pas envisageable, les navettes permettraient d'améliorer l'accessibilité pour les personnes qui séjournent à Evolène et qui ne veulent pas se déplacer en voiture ou qui utilisent les transports publics.

### Recommandations et observations

La localisation actuelle de la station de départ de la télécabine constitue un frein à l'attractivité du domaine, en raison de son éloignement du centre du village. Toutefois, un déplacement de cette infrastructure n'est pas envisageable.

## 2. Utilisation du sol



Favorable avec réserves



### Évaluation de l'impact

Le tracé du nouveau projet suit celui du télésiège existant, à quelques mètres près, ce qui limite les modifications importantes. Le nombre de pylônes serait réduit et l'installation actuelle serait démantelée. En revanche, la station aval va nécessiter un agrandissement afin de stocker les cabines et la station amont sera construite à environ 30 mètres de la station actuelle, ce qui va générer une emprise supplémentaire sur le territoire. Néanmoins, le projet prévoit également la réutilisation des infrastructures existantes, limitant ainsi l'emprise supplémentaire sur le terrain comme la réaffectation de l'arrivée actuelle du télésiège en un espace de restauration.

### Potentiel d'amélioration

La marge de manœuvre reste limitée, car les points négatifs sont inhérents à la conception même de la nouvelle installation de télécabine qui, par sa nature, a une emprise sur le sol supérieure au télésiège existant. Toutefois, tout a été mis en œuvre pour optimiser l'utilisation du sol et minimiser l'impact sur le territoire.

## 3. Qualité de l'air extérieur et intérieur



Pas concerné



## 4. Cadre de vie et espace public



Favorable



### Évaluation de l'impact

Le projet contribue à la sauvegarde du domaine skiable tout en intégrant des activités de valorisation culturelle et agritouristique. Il met en valeur le savoir-faire local, promeut l'identité locale, améliore l'accessibilité pour les enfants et les seniors, et sécurise les trajets. Il facilite également l'accès à un pôle d'activités durable, soutient la revitalisation du territoire de La Meina ce qui participe à la valorisation du patrimoine valaisan. Enfin, l'utilisation annuelle de la télécabine permet une

exploitation optimisée de l'infrastructure au service du tourisme 4 saisons, permet de faciliter l'accès aux seniors et familles avec enfants en bénéficiant d'un transport sécurisé.

### Recommandations et observations

En cas d'échec du projet, c'est tout un ensemble d'activités qui risquerait de disparaître, mettant en péril le pôle 4 saisons de Chemeuille. L'évaluation favorable de ce critère repose en grande partie sur la contribution de la télécabine aux projets de développement à Chemeuille. Toutefois, l'incertitude entourant la réalisation des projets annexes constitue un point de fragilité important : leur non-réalisation remettrait en question l'évaluation globale.

## 5. Énergie

Moyen

7 

### Évaluation de l'impact

Le projet prévoit la rénovation du restaurant afin de le mettre aux normes actuelles, ce qui représente une amélioration des conditions d'accueil. Le projet de rénovation du restaurant inclut la mise aux normes, mais il convient de noter qu'aucune mention spécifique n'a été faite concernant le respect de standards énergétiques élevés.

### Potentiel d'amélioration

L'intégration de solutions écologiques, telles que l'installation de panneaux solaires ou l'obtention d'un label Minergie, pourrait être envisagée pour limiter l'impact environnemental et améliorer l'efficacité énergétique du site.

## 6. Changements climatiques et risques

Favorable

13 

### Évaluation de l'impact

Le projet a pour objectif de développer le tourisme tout au long de l'année, en assurant la pérennité du domaine skiable en altitude, là où la neige persiste plus longtemps. Grâce à l'altitude de Chemeuille, il est également prévu de transférer plusieurs activités hivernales de la vallée vers les hauteurs, telles que le ski de fond, les randonnées en raquettes ou encore la luge, dans des zones où l'enneigement reste garanti. Par ailleurs, l'ouverture de la télécabine offrira un accès facile à plus de 2000 mètres d'altitude, permettant ainsi aux visiteurs de profiter de la fraîcheur en été, face à des températures de plus en plus élevées. Le projet comprend aussi le déplacement de la station vers l'amont, afin de l'implanter en dehors des zones exposées aux risques d'avalanches.

### Recommandations et observations

L'enneigement à plus de 2000 mètres restera probablement suffisant pour permettre la pratique du ski pendant plusieurs décennies à venir, assurant ainsi la pérennité du domaine skiable en altitude. Il n'est pas prévu d'intensifier l'usage des canons à neige, mais plutôt d'en professionnaliser l'utilisation, avec quelques ajustements ciblés, ponctuels, et uniquement sur des zones stratégiques du domaine skiable.

## 7. Diversité biologique et espace naturel

Favorable avec réserves

15 

### Évaluation de l'impact

Une remontée mécanique a inévitablement un impact sur le paysage et la faune. Toutefois, le projet ne dégradera pas davantage la biodiversité, car l'impact est déjà présent avec l'infrastructure actuelle du télésiège. Les nouvelles activités agritouristiques prévues présentent, quant à elles, un impact très faible sur l'environnement. Aucun développement d'activités à fort impact, comme le VTT de descente, n'est envisagé. Par ailleurs, le projet comprend la revitalisation d'un bisse, ce qui contribue à la valorisation du patrimoine naturel local et à la biodiversité.

### Potentiel d'amélioration

Création de zones de tranquillités supplémentaires pour la faune. Le business plan ne fait pas référence à une étude d'impact sur l'environnement, alors que le rapport du WWF met en lumière qu' "au niveau patrimonial, toute la région de Lana et Flanmayens présente une très haute qualité paysagère, avec des mayens au cœur d'un paysage en terrasses très bien conservé abritant une faune et une flore riches, typiques des milieux agricoles traditionnels". Il faudrait également s'assurer que "le développement non planifié des itinéraires de ski de randonnée ou de raquettes génère du dérangement pour la faune".

## 8. Qualité du sol et de l'eau

 Pas concerné

6 

## 9. Création de richesse

 Favorable

8 

### Évaluation de l'impact

Le projet vise à augmenter l'attractivité du domaine et de la région, avec un impact positif sur l'économie locale. L'amélioration des infrastructures auront un impact sur la demande immobilière conduisant à l'augmentation de la valeur des biens immobiliers. Le projet permettra de maintenir les postes de travail existants tout en créant de nouvelles opportunités d'emploi. Les retombées économiques pour la région seront conséquentes, et sont estimées à plus de 7 millions (sur la base d'un objectif de 70'000 remontées été-hiver). Par ailleurs, un pôle d'activités diversifiées sera développé à Chemeuille, apportant de nouvelles offres complémentaires aux autres produits touristiques de la région. Le projet devrait également favoriser le retour du public scolaire et des colonies de vacances, qui avaient progressivement déserté la région en raison du manque de sécurité du télésiège.

## 10. Conditions cadre pour l'économie

 Favorable

9 

### Évaluation de l'impact

Ce projet a pour vocation de développer un tourisme quatre saisons en diversifiant les activités proposées, notamment à travers des offres culturelles, la valorisation des savoir-faire locaux, et le renforcement de l'agritourisme.

### Recommandations et observations

L'évaluation positive de ce critère dépend en grande partie de la concrétisation des projets associés au télécabine, et non du télécabine lui-même, qui sert essentiellement de moyen de transport. Toutefois, l'incertitude liée à la réalisation de ces projets annexes représente un point de fragilité majeur : leur non-réalisation remettrait en cause l'évaluation globale, tant en termes d'impact que de pertinence du projet.

## 11. Résilience économique

 Pas concerné

8 

## 12. Compétitivité de l'économie et innovation

 Favorable

9 

### Évaluation de l'impact

Ce projet implique un engagement à développer des activités durables, en diversifiant l'offre au-delà du tout ski et de créer un réel pôle d'activités 4 saisons.

## 13. Consommation de ressources

 Favorable avec réserves

12 

### Évaluation de l'impact

La rénovation du restaurant existant est prévue, mais aucune mention n'est faite d'une politique de durabilité ou énergétique, qui pourrait pourtant être un atout pour le projet. Il n'y a aucune référence à la gestion des déchets, un aspect essentiel pour garantir la durabilité de l'ensemble de l'opération et surtout du restaurant. Ce dernier sera également utilisé pour des activités de clubs, favorisant ainsi la mutualisation des espaces et créer des offres à haute valeur ajoutée (lever de soleil au son des corps des alpes, brunch du dimanche, concerts, dégustation des produits du terroir...). De plus, il y a une forte volonté de promouvoir et de faire connaître les produits du terroir au restaurant et à l'alpage de Chemeuille.

### Potentiel d'amélioration

L'intégration de solutions écologiques, telles que l'installation de panneaux solaires ou l'obtention d'un label Minergie, pourrait être envisagée pour limiter l'impact environnemental et améliorer l'efficacité énergétique du site.

## 14. Formation et éducation

 Pas concerné

4 

## 15. Égalité des chances

 Pas concerné

10 

## 16. Cohésion sociale

 Favorable

10 

### Évaluation de l'impact

Il existe une forte volonté de la population de préserver le site, d'en renforcer l'attractivité et de favoriser le maintien des populations en zone de montagne. Cette remontée mécanique contribue au maintien d'un tissu social dynamique et au soutien de l'emploi dans le secteur touristique. Télé-Evolène joue un rôle essentiel dans le dynamisme économique de la région.

### Recommandations et observations

Plusieurs habitants de la communauté locale, ainsi que des amis d'Evolène, se sont mobilisés en tant qu'ambassadeurs du projet afin de lui apporter leur soutien et de faire entendre leur voix, témoignages que l'on retrouve sur le site internet du projet.

## 17. Santé et prévention

 Favorable

3 

### Évaluation de l'impact

A Chemeuille, l'offre sera complétée par la création d'un parcours Vita visant à encourager l'activité physique en plein air. L'aménagement et l'accès du site sera conçu pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, garantissant ainsi une inclusion optimale. En collaboration avec Pro Senectute, des chemins « santé » seront développés pour promouvoir et le bien-être des seniors. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de promotion du sport et de la santé, favorisant une immersion bénéfique dans la nature.

### Recommandations et observations

Il conviendrait de vérifier si les cabines respectent les normes d'accessibilité, notamment pour les personnes en fauteuil roulant, d'autant que le business plan ne fait aucune référence à ce sujet.

## 18. Culture, sport et loisirs

 Favorable

3 

### Évaluation de l'impact

Le projet contribue à la sauvegarde du domaine skiable tout en intégrant des activités de valorisation culturelle et agritouristique en valorisant le tourisme 4 saisons. Il met en valeur le savoir-faire local, promeut l'identité locale avec des sentiers agrotouristiques et le savoir-faire autour de la Race d'Hérens. Il facilite également l'accès à un pôle d'activités durable, soutient la revitalisation du bisse de La Meina ce qui participe à la valorisation du patrimoine valaisan. Enfin, l'utilisation annuelle de la télécabine permet une exploitation optimisée du territoire au service du tourisme 4 saisons.

### Recommandations et observations

Dans la mesure où l'offre va s'élargir, il serait pertinent de valoriser l'ensemble des événements et produits sur le site internet, en s'inspirant du site de Charmey, notamment par une classification mois par mois. Cela pourrait être stratégique de coordonner ces offres à l'échelle de la vallée, de trouver des synergies au sein de l'Espace Dent Blanche et de professionnaliser ce volet d'événements en faisant appel à un spécialiste.

## 19. Gestion publique

 Favorable avec réserves

16 

### Évaluation de l'impact

Un tiers du financement provient de fonds privés, récoltés par une augmentation du capital-actions. À ce jour, 2 millions ont déjà été réunis grâce à la participation de 800 contributeurs. Il reste un million à compléter, en passe d'être finalisé. Un autre

tiers est constitué de fonds publics apportés par la Commune d'Evolène, également par le biais d'une augmentation du capital-actions. Enfin, le dernier tiers correspond à des emprunts financiers, notamment via la NPR et des crédits. La commune d'Evolène soutient les remontées mécaniques depuis toujours par des subventions à fond perdu. En 2021-2022, la subvention se montait à hauteur de 400'000.- Dès la mise en place de la télécabine, la subvention communale sera progressivement diminuée. Ce projet aura des impacts positifs sur l'équilibre des finances publiques. En revanche, cet investissement pourrait créer des sentiers de dépendance et une obligation de rentabilité sur les 25-30 prochaines années, afin d'éviter l'endettement et de s'assurer de la possibilité de continuer d'opérer en hiver car à ce jour, aucune alternative économiquement viable ne permet de compenser la rentabilité du ski hivernal.

#### **Potentiel d'amélioration**

Réaliser une évaluation plus approfondie, notamment à l'aide du modèle ClimSnow, afin d'établir un bilan de la skiabilité pour les prochaines décennies en fonction de l'augmentation des températures serait stratégique.

## **20. Gouvernance et partenariat**



Favorable

16



#### **Évaluation de l'impact**

La commune d'Evolène est membre du Conseil d'Administration de Télé-Evolène et un tiers actionnaire des coûts. Il y a donc une visibilité et transparence vis-à-vis de la population.